



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL - FMI

Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale

Renforcer les capacités macroéconomiques de l'Afrique centrale



Mission d'assistance technique d'AFRITAC Centre à la BCSTP

AFRITAC Centre a effectué une mission d'assistance technique à Sao Tomé, en République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe (STP), du 07 au 18 mai 2018, dans le domaine de la régulation et de la supervision bancaires, au bénéfice de la Banque Centrale de Sao Tomé-et-Principe (BCSTP), l'autorité de supervision bancaire de ce pays.

Inscrite au programme annuel de l'année fiscale 2019, cette mission portait sur la révision de la réglementation prudentielle relative au contrôle interne et à la gestion des risques dans les banques. La mission a été assurée par le conseiller résident d'AFRITAC Centre, en charge du domaine, avec l'appui d'une experte lusophone recrutée par AFRITAC Centre.

Durant la mission, AFRITAC a ainsi procédé à la revue de la NAP 11/2007 relative au contrôle interne, à la comptabilité et à l'audit, afin de la mettre en conformité avec les normes et les bonnes pratiques internationales. La mission a travaillé en interaction avec les superviseurs bancaires de la BCSTP afin de veiller à prendre en compte les spécificités du système bancaire national, caractérisé notamment par la petite taille de la plupart des établissements et leur affiliation à des groupes bancaires étrangers. En complément des analyses et des recommandations faites par le conseiller résident, l'experte a remis à la BCSTP des documents de travail en portugais afin de lui permettre de finaliser la révision de la NAP précitée, s'agissant du contrôle interne.

Au final, la mission a permis à la BCSTP de recueillir les éléments essentiels pour améliorer la pertinence des exigences prudentielles en matière de contrôle interne et renforcer la capacité d'action de la banque centrale pour faire corriger les déficiences sans attendre la survenance de difficultés caractérisées.